



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 31 OCTOBRE 2012**

DATE DE CONVOCATION

24 octobre 2012

DATE D’AFFICHAGE

24 octobre 2012

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 15
PRESENTS : 11
ABSENTS : 04
QUORUM : 08
PROCURATION : 01

DELIBERATION N°2012/44/M-T

L’AN DEUX MILLE DOUZE LE TRENTE ET UN OCTOBRE Á SEIZE HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s’est réuni en séance ordinaire en Mairie, sous la présidence de Monsieur **Patrick LECANTE Maire.**

ETAIENT PRESENTS :

Madame **Rosaline CAMILLE** 2^{ème} adjointe
Monsieur **Patrick LABEAU** 3^{ème} adjoint
Madame **Marcelline POPO** 4^{ème} adjointe
Madame **Patricia BEAUNOL** adjointe spéciale
Madame **Valérie BATAILLIE** Conseillère
Madame **Liliane DAUPHIN** Conseillère
Monsieur **Brice SEPHO** Conseiller
Monsieur **Marcel POPO** Conseiller
Monsieur **Vincent MAYEN** Conseiller
Madame **Pauline TARCY** Conseillère

ABSENTS EXCUSES :

Madame **CHAVÉRIMOUTOU Liliane** Conseillère

ABSENTS:

Monsieur **Jocelyn PRALIER** 1^{er} Adjoint
Madame **Marie George DUMAISON** Conseillère
Monsieur **Alain Patrick ROBINSON** Conseiller

Les conseillers Municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l’article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d’un Secrétaire au vu de l’application de l’article L.2121-14 et L.2121-15 Code Général des Collectivités Territoriales, Madame **Patricia BEAUNOL**, adjointe spéciale, a été nommée à ces fonctions qu’elle a acceptées.

.../...
PREFECTURE DE LA GUYANE
BUREAU DU COURRIER

14 NOV. 2012

ARRIVÉE

Transmis A.....

**Délibération n° 44/2012/mt
Portant Décision modificative n° 3**

Mesdames,
Messieurs les Conseillers Municipaux,

Il est nécessaire de compléter ou de modifier certains crédits prévus au budget primitif 2012 et dans les deux premières décisions modificatives (D.M.). Ainsi, la présente D.M. n° 3 porte sur des ajustements et des inscriptions budgétaires effectués tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement, en raison :

- Du titre de recettes émis pour la promesse de vente de la parcelle AC 84 relative au projet de l'usine Biomasse (pour la somme de 366 160 €).
- De l'inscription du remboursement sur les charges de sécurité sociale, relatives aux déclarations du supplément familial et des prestations familiales des exercices 2010 et 2011 (estimée pour la somme minimale de 48 000 €).
- Au niveau du chapitre 012, a été pris en compte par ailleurs, l'arrêté préfectoral de mandatement d'office pour le paiement des rémunérations de l'ancienne secrétaire de mairie, ainsi que le paiement charges sociales et patronales.

L'augmentation du chapitre 011 permet notamment de prendre en compte pour la fin de l'exercice 2012, les dépenses relatives aux charges à caractère général, notamment pour l'électricité, le carburant, les contrats de prestations de services.

Par ailleurs, des subventions aux associations ont également été prévues pour un total de 12 000 €.

La section de fonctionnement se présente en équilibre en dépenses, conformément au tableau ci-dessous :

DECISION MODIFICATIVE N° 3 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
Comptes	Libellés	DM3
6459	Remboursement sur charges de sécurité sociale	48 000,00 €
775	Produits des cessions d'immobilisations - Vente de terrain - parcelle BC 84 -Quesnel Ouest -pour usine Biomasse	366 160,00 €
Total des recettes de fonctionnement		414 160,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
Comptes	Libellés	DM3
60612	Electricité	10 000,00 €
60622	Carburants	7 000,00 €
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00 €
611	Contrats prestations de services	80 000,00 €
6226	Honoraires	15 000,00 €
6227	Frais d'actes, de contentieux	- 15 000,00 €
6228	Divers	18 160,00 €
6411	Personnel titulaire	80 000,00 €
64168	Emplois d'insertion	40 000,00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	118 000,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraites	25 000,00 €
6472	Prestations familiales directes	22 000,00 €
6574	Subventions de fonctionnement aux associations.	12 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		414 160,00 €

Quant à la section d'investissement, elle prévoit la modification du plan de financement de la construction du ponton flottant au lieu-dit « Terre Rouge », avec l'inscription de la subvention régionale (8 850 €), de la dotation 2012 du CNES (15 245 €).

DECISION MODIFICATIVE N° 3 - SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
Comptes	Libellés	DM3
2145-201106	Ponton flottant Terre Rouge	24 095,00 €
Total des dépenses d'investissement		24 095,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
Comptes	Libellés	DM3
1322-201106	Région - Ponton flottant Terre Rouge	8 850,00 €
1328-201106	CNES - Ponton flottant Terre Rouge	15 245,00 €
Total des recettes d'investissement		24 095,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le rapport de M. le Maire concernant la Décision Modificative n° 3,

Après avoir entendu ses explications et délibéré,

DÉCIDE :

Article unique : APPROUVE la décision modificative n°3, conformément au tableau ci-après :

DECISION MODIFICATIVE N° 3 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
Comptes	Libellés	DM3
6459	Remboursement sur charges de sécurité sociale	48 000,00 €
775	Produits des cessions d'immobilisations - Vente de terrain - parcelle BC 84 -Quesnel Ouest -pour usine Biomasse	366 160,00 €
Total des recettes de fonctionnement		414 160,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
Comptes	Libellés	DM3
60612	Electricité	10 000,00 €
60622	Carburants	7 000,00 €
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00 €
611	Contrats prestations de services	80 000,00 €
6226	Honoraires	15 000,00 €
6227	Frais d'actes, de contentieux	- 15 000,00 €
6228	Divers	18 160,00 €
6411	Personnel titulaire	80 000,00 €
64168	Emplois d'insertion	40 000,00 €
6451	Cotisations à l'URSSAF	118 000,00 €
6453	Cotisations aux caisses de retraites	25 000,00 €
6472	Prestations familiales directes	22 000,00 €
6574	Subventions de fonctionnement aux associations.	12 000,00 €
Total des dépenses de fonctionnement		414 160,00 €

Quant à la section d'investissement, elle prévoit la modification du plan de financement de la construction du ponton flottant au lieu-dit « Terre Rouge », avec l'inscription de la subvention régionale (8 850 €), de la dotation 2012 du CNES (15 245 €).

DECISION MODIFICATIVE N° 3 - SECTION D'INVESTISSEMENT

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES		
Comptes	Libellés	DM3
2145-201106	Ponton flottant Terre Rouge	24 095,00 €
Total des dépenses d'investissement		24 095,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES		
Comptes	Libellés	DM3
1322-201106	Région - Ponton flottant Terre Rouge	8 850,00 €
1328-201106	CNES - Ponton flottant Terre Rouge	15 245,00 €
Total des recettes d'investissement		24 095,00 €

ADOPTÉE PAR ONZE (11) VOIX CONTRE ZÉRO (0).

Le Maire,



Patrick LECANTE

Publication le :

